

LIEUX	BENEFICIAIRES	TARIFS PROPOSES EN €				RETENUES DE GARANTIE EN €	
		1/2 journée (matin/après-midi/soirée)	1 jour	2 jours	3 jours	Mobilier et salle	Défaut de ménage
ATELIER	Usage individuel	200	400	600	1 000	500	150
	Associations crolloises	Gratuité et valorisation en nature pour les réunions, activités régulières et festivités non lucratives 3 mises à disposition annuelles maximum (Atelier + Marelle) Location au-delà du 2ème événement festif lucratif ( proposition tarif: 100 euros 1/2 journée, 200 euros journée, 300 euros les 2 jours)					
	Associations non crolloises	Location dès le premier événement festif lucratif: 100 euros 1/2 journée, 200 euros journée, 300 euros 2 jours					
	Organismes publics	Gratuité 3 mises à disposition annuelles maximum (Atelier + Marelle + Projo). Volumétrie posée comme un critère d'accès à la salle: en dessous de 50 personnes pas de prêt Tarif à partir de le 4ème mise à disposition: 100 euros la 1/2 journée, 200 euros la journée					
	Autres structures pour les activités à but non commercial	300	600	900	1500		
	Autres structures pour les activités à but commercial	600	1 000	1 200	2 000		
ESPACE ANDREA VINCENT	Usage individuel	/	50	/	/	100	60
	Associations	Gratuité et valorisation en nature 10 mises à disposition annuelles par association dans les petites salles pour les demandes de réunion/AG, pas de limitation pour les événements					
	Autres structures pour les activités à but non commercial	50	90	/	/		
	Autres structures pour les activités à but commercial	50	90	/	/		
	Organismes publics	Gratuité 10 mises à disposition annuelle par organisme public dans les "petites salles"					
RESTAURANTS SCOLAIRES	Associations	Gratuité et valorisation en nature pour les réunions, activités régulières et festivités non lucratives Location au-delà du 2ème événement festif lucratif: 100 euros journée, 200 journée, 300 2 jours				230	110
	Organismes publics	Gratuité 10 mises à disposition annuelle par organisme public dans les "petites salles"					
	Autres structures pour les activités à but non commercial	100	200	300	/		
PROJO	Associations crolloises	Gratuité et valorisation en nature pour les réunions, activités régulières et festivités A partir du 2ème événement lucratif: location sur la base du tarif des autres structures ( 100 euros 1/2 journée, 200 euros journée, 300 euros 2 jours)				800 € pour accès "novices" 5000 € pour accès semi pro ou pro.	150
	Associations non crolloises pour festivité lucrative	Dès le 1er événement festif lucratif (en dehors du soutien à la création artistique): 100 euros 1/2 journée, 200 euros journée, 300 euros 2 jours					
	Associations extérieures ou compagnies (dans le cadre du soutien à la création artistique)	Gratuité pour le premier spectacle annuel avec entrée payante . A partir du 2ème spectacle avec entrée payante: 100 euros demie journée * à l'exception des spectacles de la programmation de l'EPJ	Gratuité pour le premier spectacle annuel avec entrée payante . A partir du 2ème spectacle avec entrée payante:200 euros la journée * à l'exception des spectacles de la programmation de l'EPJ	Gratuité pour le premier spectacle annuel avec entrée payante. A partir du 2ème spectacle avec entrée payante: 300 euros les deux jours * à l'exception des spectacles de la programmation de l'EPJ			
	Organismes publics	Gratuité 3 mises à disposition annuelles maximum (Atelier + Marelle + Projo).					

		TARIFS PROPOSES EN €				RETENUES DE GARANTIE EN €	
LA MARELLE	Associations	Gratuité et valorisation en nature pour les réunions , activités régulières et festivités non lucratives 3 mises à disposition annuelles* maximum (Atelier + Marelle + projo) Location au-delà du 2ème évènement festif lucratif: 100 euros journée, 200 journée, 300 2 jours				500	450
	Associations non crolloises	Location dès le premier évènement festif lucratif: 100 euros 1/2 journée, 200 euros journée, 300 euros 2 jours					
	Organismes publics	Gratuité 3 mises à disposition annuelles maximum (Atelier + Marelle + Projo). Tarif à partir de le 4ème mise à disposition: 100 euros la 1/2 journée, 200 euros la journée					
	Autres structures pour les activités à but non commercial	360	725	1 025	/		
	Autres structures pour les activités à but commercial	750	1250	1 500	/		
Gymnases Léo Lagrange et Guy Bolès	Associations	Gratuité et valorisation en nature				500	450
	Organismes publics	Gratuité					
Autres équipements communaux	Associations	Gratuité et valorisation en nature				/	/
	Organismes publics	Gratuité					
Petites salles de réunion ( bar léo Lagrange, salle Ex PLU, salle de réunion de la Marelle, club house Léo Lagrange)	Associations	Gratuité 10 mises à disposition annuelles par association dans les petites salles pour les demandes de réunion/AG, pas de limitation pour les événements				100	60
	Organismes publics	Gratuité 10 mises à disposition annuelle par organisme public dans les "petites salles"				100	60
	autres structures pour les activités à but non ommercial	/	30	/	/	100	60
Salles communales	Partis politiques	<p>Hors campagne:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès gratuit aux salles Ex-PLU et bar Léo Lagrange</li> <li>- 1 prêt gratuit par an à l'Atelier</li> <li>- A partir du 2ème prêt de l'Atelier: 200 euros 1/2 journée, 400 euros journée, 600 euros 2 jours</li> </ul> <p>Campagne:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 prêt gratuit de l'Atelier avant chaque tour</li> <li>- A partir du 2ème prêt de l'Atelier entre chaque tour: 200 euros 1/2 journée, 400 euros journée, 600 euros 2 jours</li> </ul>					